

Expansion des exportations—Loi

On trouve dans ce pays un des plus importants gisements de cuivre du monde.

Voyons quelles sociétés se sont intéressées à l'affaire. La Canadian Javelin a tout d'abord élaboré le projet, John Doyle étant son promoteur. La Noranda s'est ensuite intéressée à l'affaire. Vous remarquerez qu'il s'agit là de bons et patriotiques citoyens industriels. Et devinez qui a en définitive assumé l'administration de tout le bazar? Devinez qui a pris cela en charge tout en jouissant d'une participation à 20 p. 100 dans le projet? Nul autre que la Texas Gulf Incorporated. Qu'est-ce qu'une bonne entreprise canadienne aidée par la Société pour l'expansion des exportations fait dans un tel nœud de vipères? Ce sont les contribuables canadiens qui possèdent cette entreprise par l'intermédiaire de la Société pour l'expansion des exportations. On s'attendrait à ce qu'elle s'emploie à créer des emplois au Canada. Je n'y comprends rien.

Le ministre a déclaré que l'exploitation ne commencerait qu'en 1983. Ce projet fera concurrence, sur le plan des emplois, à l'industrie canadienne du cuivre, dont l'infrastructure n'a pas la solidité qu'elle devrait avoir.

Je vois, monsieur l'Orateur, que vous me faites signe comme on fait pour les chevaux au début d'une course. Je vais donc conclure ce que j'ai à dire. A notre avis, le secteur minier devrait être soustrait à l'application des dispositions de la Société pour l'expansion des exportations. Il y a des emplois en jeu. Il importe de jeter les assises d'une infrastructure pour le secteur minier au pays. Si la SEE a de l'argent à prêter, qu'elle la prête en vue de l'établissement d'une telle infrastructure et la création d'emplois dans ce secteur au Canada.

● (1722)

[Français]

M. Bernard Loiselle (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur le président, la loi sur l'expansion des exportations adoptée en 1969 donnait à la société des pouvoirs étendus, savoir, cette dernière pouvait emprunter, traiter ou garantir des prêts, conclure des contrats d'assurance, octroyer des crédits à l'exportation et fournir des garanties pour les opérations d'exportation et d'investissement à l'étranger. Je crois que la meilleure façon de le démontrer est d'analyser ses activités et leurs effets dans chaque secteur de ses activités.

Commençons d'abord par le secteur des prêts à l'exportation. Ces prêts sont accordés aux pays importateurs pour qu'ils puissent acheter des biens ou des services d'un fournisseur canadien. Cela a pour effet de garder, sinon de créer des emplois. En 1977, la valeur du financement à l'exportation a pour la première fois grimpé au-dessus du milliard de dollars. C'était là une augmentation de plus de 30 p. 100 sur le chiffre de 1976 qui était de l'ordre de 763 millions. Les ventes canadiennes à l'exportation rendues possibles par ces prêts ont profité à plus de 50 exportateurs et à plus de 250 sous-traitants principaux dans le cadre de 42 conventions signées avec 22 pays. Cet argent ne quitte pas notre pays, mais sert à défrayer l'achat de machines de fabrication canadienne devant être utilisées pour la réalisation de ces projets. Pour ce qui est du programme de l'assurance-crédit à l'exportation, ce service offre aux entreprises canadiennes œuvrant dans le domaine de l'exportation des polices d'assurance globales ou individuelles qui couvrent des risques non compris dans le secteur commercial. Parmi les risques couverts, on retrouve la guerre ou la

révolution dans le pays de l'acheteur, le défaut de paiement de l'acheteur étranger et certains autres risques.

Ces polices d'assurance favorisent l'exportation de biens canadiens en éliminant certains risques malheureusement bien présents dans certains pays. En 1977, monsieur le président, la balance des exportations assurées a atteint le chiffre record d'un milliard 450 millions. L'augmentation sur la valeur des exportations assurées en 1976 est de l'ordre de 100 millions de dollars. La société offre de plus un service pour les entreprises voulant investir à l'étranger, ce qui permet à l'homme d'affaires canadien d'investir sans avoir à craindre les aléas d'une politique qui pourrait annuler son investissement.

Qu'il me soit permis, monsieur le président, d'attirer l'attention de la Chambre sur le fait que la société s'adresse de plus en plus aux marchés internationaux comme source de fonds. En fait, elle emprunte à l'étranger pour prêter à l'étranger. Ceci a pour effet, en ce qui concerne la balance des paiements, de convertir une opération de crédit en une opération de caisse. De plus, cette façon de fonctionner lui permet de ne pas avoir à puiser à même le fonds du revenu consolidé de l'État comme elle devait le faire auparavant.

J'aimerais faire remarquer que la société d'État est rentable, puisque ses bénéfices nets pour l'année 1977 étaient de 18,700,000 dollars, ce qui représente une hausse de 6 p. 100 par rapport à 1976. Calculées par habitant, nos exportations se chiffrent à 2,000 dollars par habitant, et calculées par rapport à notre produit national brut, elles représentent environ 22 p. 100. Parmi tous les pays du monde, le Canada est l'un de ceux qui comptent le plus sur ses exportations. Il arrivait en 1976 au septième rang des plus grands pays exportateurs quant à la valeur des exportations et au deuxième rang quant à la valeur par habitant.

Voilà qui démontre toute l'importance de nos exportations, et du rôle que doit continuer à jouer la Société pour l'expansion des exportations afin d'aider notre pays à répondre au besoin de nouveaux emplois et à réaliser le potentiel commercial qui se dessine pour nous.

Il nous faut compter de plus en plus sur l'exportation de biens et de services connexes pour assurer notre croissance économique et renforcer notre secteur industriel. J'ai souvent entendu des députés dire à la Chambre que nos industries manufacturières ne pouvaient soutenir la concurrence ou que notre déficit est trop grand quant aux produits finis que nous fabriquons. La Société pour l'expansion des exportations a certes contribué énormément à augmenter nos exportations de produits manufacturiers.

La SEE est probablement la société la plus incomprise au Canada. Un grand nombre de députés de l'opposition, de même que bien des citoyens, ne comprennent pas vraiment en quoi consiste le rôle du gouvernement et celui de la SEE. Il y a quelques mois, il y a eu des mises à pied à l'INCO. On a exprimé de vives inquiétudes parce que l'INCO avait construit des mines de nickel au Guatemala et en Indonésie et on a dit que d'une façon ou d'une autre on enlevait des emplois aux Canadiens. Dans ce cas particulier, la SEE a fourni environ 20.75 millions de dollars pour financer la mine du Guatemala et 57.25 millions de dollars pour la mine d'Indonésie.

Je vais expliquer ce qui s'est véritablement passé. Le projet était en bonne voie et l'INCO s'est présentée à la SEE afin d'obtenir des assurances en matière de financement. Elle a